



# Hygiène et cosmétique de la bouche au Moyen Âge

Laurence Moulinier

## ► To cite this version:

Laurence Moulinier. Hygiène et cosmétique de la bouche au Moyen Âge. études réunies par Franck Collard et Evelyne Samama. Colloque Dents, dentistes et art dentaire. Histoire, pratiques et représentations. Université de Paris 13, Villetaneuse-Université de Paris-Ouest Nanterre -Université de Versailles Saint-Quentin, Mar 2012, Versailles-Saint-Quentin, France. L'Harmattan, pp.221-239, 2013. <halshs-00849359>

**HAL Id: halshs-00849359**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00849359>**

Submitted on 29 May 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Hygiène et cosmétique de la bouche au Moyen Âge

Laurence MOULINIER-BROGI<sup>1</sup>

À se pencher sur la littérature médicale du Moyen Âge en y cherchant les traces d'un souci des dents, on se rend compte que ce thème est assez largement illustré. De fait, différents auteurs de la période considérée ont même été étudiés de ce seul point de vue, et on peut se demander quel fut le vécu dentaire de Karl Sudhoff († 1938) dans les années 20, pour expliquer qu'autant de thèses sur le même thème aient été soutenues à Leipzig sous sa houlette : pour la seule année 1922, Martin Seidemann présenta une thèse sur les rapports entre Gilbertus Anglicus et l'art dentaire<sup>2</sup>, Fritz Jäger en consacra une aux rapports entre Albert le Grand et ce même art<sup>3</sup>, Gerhard Ritter étudia le thème chez Isidore de Séville et dans l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais<sup>4</sup>, et Meinolf Ebbers dans l'œuvre de Velascus de Tharanta<sup>5</sup>. Un autre élève de Sudhoff, Oskar Schwind, étudia Guy de Chauliac sous cet angle dans une thèse soutenue en 1924<sup>6</sup>, et cet intérêt pour les dents vues par les médecins ou les chirurgiens du Moyen Âge ne s'éteignit pas avec Karl Sudhoff, puisque dans les années 50, toujours en Allemagne mais cette fois à Mayence, Peter Riethé devait produire une étude sur la stomatologie de Hildegarde de Bingen<sup>7</sup> et, en 1971, Gerhard Baader, dans un copieux article, proposa un tour d'horizon du développement des soins des dents, de la bouche et de la mâchoire dans l'Occident médiéval<sup>8</sup>.

Autant dire que la palette des textes offrant matière à réflexion sur l'histoire du souci des dents est riche, et que pour mener à mon tour l'enquête sur les soins de la bouche au Moyen Âge d'après les écrits médicaux, j'ai dû faire des choix, voire parfois opérer de simples sondages. Mais l'optique retenue ici diffère quelque peu de celle de nos devanciers allemands, et plutôt qu'à l'art dentaire ou sa préfiguration *stricto sensu*, j'ai préféré m'attacher à la notion de « soin » en prenant ce terme au sens large.

---

<sup>1</sup> Professeur d'histoire médiévale, Université Lumière Lyon 2 (CIHAM, UMR 5648).

<sup>2</sup> *Zahnärztliches in den Werken des Gilbertus Anglicus*, Zeulenroda, 1922.

<sup>3</sup> Fritz JÄGER, *Zahnärztliches aus den Werken Alberts des Grossen und seiner Schuler Thomas von Chantimpré und Vinzenz von Beauvais*, Leipzig, 1921.

<sup>4</sup> Gerhard E. RITTER, *Zahnärztliches aus den encyclopädischen Werken Isidors von Sevilla und Bartholomäus Anglicus*, Stettin, 1922. Barthélemy a été à nouveau étudié dans cette optique par Bruno GERLING, « *De proprietatibus rerum* » (um 1230) : *Die Enzyklopädie des Bartholomäus Anglicus und deren Abschnitte zur Zahnheilkunde*, Cologne, 1991.

<sup>5</sup> Meinolf EBBERS, *Zahnheilkundliches bei Valescus de Taranta*, Leipzig, 1922.

<sup>6</sup> Oskar SCHWIND, *Zahnärztliches bei den italienischen Chirurgen des 13. Jahrhunderts und bei Guy de Chauliac*, Czernowitz, 1924.

<sup>7</sup> Peter RIETHE, *Der Weg Hildegards von Bingen zur Medizin unter besonderer Berücksichtigung der Zahn- und Mundleiden*, Mayence, 1952.

<sup>8</sup> Gerhard BAADER, « Entwicklung der Zahn-, Mund- und Kieferheilkunde im europäischen Mittelalter », *Medizinhistorisches Journal*, 6, 1971, p. 113-159.

En d'autres termes, prendre acte de la polysémie du mot « soin » comme de *cura* en latin devrait permettre d'appliquer au domaine dentaire le même questionnement qu'aux soins du corps<sup>9</sup>, et se demander quelle est la limite entre soigner au sens de remédier, réparer, et prendre soin, dans un but de prévention ou d'embellissement.

On cherchera donc ici s'il y a un lien perceptible dans nos sources entre la nécessité d'une certaine hygiène et la conservation de la santé, un rapport explicite entre propreté de la bouche et santé dentaire. On tentera ensuite de voir si un souci esthétique se fait jour, et si oui, quelle frontière le sépare du souci hygiéniste ou médical tout court. Comme l'écrivait Georges Vigarello<sup>10</sup>, « beauté et santé n'obéissent pas, en théorie, aux mêmes exigences », « hygiène et esthétique ne se recoupent pas », mais « d'obscurcs convictions tendent à les mêler » ; c'est ce qu'on va tâcher de vérifier à propos de la bouche et des dents au Moyen Âge, en se fondant principalement sur les écrits médicaux latins du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, mais sans négliger les éclairages d'autres sources.

Des textes brassés pour cette étude se dégagent plusieurs traits saillants. Le souci de conserver et entretenir les dents, tout d'abord, apparaît largement partagé : la médecine des dents apparaît comme conservatoire, pour reprendre une expression de Marilyn Nicoud<sup>11</sup>. Aux yeux de maint auteur, préserver les dents passe par la pratique régulière d'ablutions avec des produits *ad hoc*, à commencer par le dentifrice, c'est-à-dire littéralement le frottage des dents. Avant 1257, Aldebrandin de Sienne, dans son *Livre de Fisique*, rappelle qu'il doit se faire avec certains produits et avec certaines précautions ; de toute évidence, les conséquences d'un brossage trop énergique lui étaient claires, sur fond de théorie des humeurs existant dans les dents et les gencives<sup>12</sup> :

« Mais vous devés froter les dens des choses que nous vous dirons, ki les tient en biauté et lor fait maintes maladies eskiwer, mais ke li froters soit fais temprement, ne mie si forment c'on destruisse l'umeur qui est es dens et est gencives, et qu'il les face enfler, et qu'eles soient prestes de recevoir les

---

<sup>9</sup> Sur la cosmétique au Moyen Âge, on verra récemment Luke DEMAÏTRE, « Skin and the City: Cosmetic Medicine as an Urban Concern », dans *Between Text and Patient. The medical enterprise*, ed. F. E. GLAZE, B. K. NANCE, Florence, 2011, p. 97-120 ; Michael McVAUGH, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, Florence : SISMELE, 2006, *passim*, et on me permettra de renvoyer à Laurence MOULINIER-BROGI, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, 'Éthique et pratiques médicales', printemps 2004, p. 55-71.

<sup>10</sup> « Le sain doit-il être beau ? », *Communications*, 60, 1995, p. 87-93.

<sup>11</sup> Marilyn NICLOUD, *Les régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rome : École française de Rome, 2007, 2 vol.

<sup>12</sup> Guy de Chauliac recommande lui aussi la même modération dans la force, suivant Avicenne : ne pas les curer trop doucement ou avec trop de rudesse : voir *La grande chirurgie de Guy de Chauliac*, Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 506. On se reportera au texte latin dans Guignonis de Caulhiaco *Inventarium seu Chirurgia Magna*, 2 vol., ed. M. R. Mc Vaugh et M. S. Ogden, Leyde : Brill, 1997.

fumées qui viennent de la fourcile et d'autre part ; <et> si fais froters fait plus mal que bien por les dens garder.

Prendés .i. once de corne de cief arse, et semence de tamaris, de cyperi, et roses, et pinkenart, de cascun autant, et salse gemme .i. quart de .i. once, et en faites poure deliee et le metés en .i. drapel, et en frotés les dens, et apriés les lavés en bon vin caut ; ceste poure garde moult et conforte les dens et les gencives »<sup>13</sup>.

Son contemporain Taddeo Alderotti († v. 1295) fait également une part aux dentifrices et aux bains de bouche dans ses *Consilia* comprenant pas moins de 50 préparations cosmétiques<sup>14</sup>, comme ce collutoire « pour les dents et les gencives » à base notamment d'écorces de grenades, de roses, de feuilles d'olivier, de sarriette et de pyrèthre, bouillis dans du vin blanc et utilisés en bain de bouche huit jours de suite<sup>15</sup>. Relevons aussi que Taddeo tenait l'eau ardente pour une panacée, y compris en matière de maux de dents et d'haleine fétide comme le montre son *consilium* CLXXX, *De modo faciendi aquam vite*<sup>16</sup> ; et au XIV<sup>e</sup> siècle, Guy de Chauliac, dans sa *Chirurgie* recommande à son tour de laver les dents avec de l'eau ardente dans son régime particulier pour éviter pourriture, vers, corrosion et « pertuisement » des dents<sup>17</sup>.

La prophylaxie n'est donc pas absente, et les prescriptions concernant la nécessité d'un lavage régulier traduisent aussi un souci de prévention, dès le *Cause et cure* de Hildegarde de Bingen († 1179) expliquant que si l'homme ne nettoie pas ses dents à l'eau, la sanie des gencives ira augmentant et pourra provoquer l'apparition de vers et de douleurs dentaires<sup>18</sup>. Où l'on

---

<sup>13</sup> *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne, texte français du XIII<sup>e</sup> siècle* [ed. L. Landouzy et R. Pépin, Paris : Champion, 1911], p. 96.

<sup>14</sup> Nancy G. SIRAISI, *Taddeo Alderotti and his pupils, Two generations of Italian medical learning*, Princeton : University Press, 1981, p. 283.

<sup>15</sup> Taddeus Alderotti, *Consilia* [ed. G. M. Nardi, Turin, 1937], *Consilium* CXIX, *Ad dentes et gingivas*, p. 147-148 : *recipe corticum granatorum, rosarum, foliarum olive viridis, ana, galle .xxx. grana et sint contrite, saturegie unzas .ii. piretri unzie dimidium, orbace grana .x. et sint trita. Omnia buliant in vino albo et deinde vinum calefacias et mane et sero abluas os per .viii. dies.*

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 237 : *Valet enim in dolore capitis antiquo de frigida causa, facto ex ea caputpurgio [...]. Valet dolori dentium, dentibus corruptis et gingivis corosis, bibita et linita. Anhelitum fetidum emendat*, « C'est bon contre le mal de tête invétéré dû à une cause froide, si l'on en fait un médicament purgeant la tête [...]. C'est bon aussi contre la douleur des dents, les dents abîmées et les gencives usées, si on le boit et si on en fait des frictions. Il corrige l'haleine fétide ».

<sup>17</sup> *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir *supra* note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 510.

<sup>18</sup> *Beate Hildegardis Cause et cure* [ed. L. Moulinier, Berlin : Akademie Verlag, 2003, p. 134] : *Si autem homo dentes suos cum aqua lavando interdum sepe non purgat...* Voir Hildegarde de Bingen, *Les causes et les remèdes*, tr. P. Monat, Grenoble : Jérôme Millon, 1997, p. 115 : « Si l'homme ne nettoie pas ses dents en les lavant souvent avec de l'eau, le dépôt qui se trouve entre les dents se développe et augmente de volume ; de ce fait, la chair est rendue malade, et à cause du dépôt qui a veilli entre les dents, de la vermine se développe parfois dans les dents ».

retrouve, mais sous la terminologie *sui generis* de la nonne, une des deux théories alors en vigueur pour expliquer les maux de dents, l'idée d'humeurs descendant du cerveau et une étiologie vermineuse<sup>19</sup>. La même idée est sous-jacente dans les *Catholica Salerni*, un traité de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle qui recommandait aussi le lavage des dents « pour tuer les vers », mais avec une décoction de *pusca* (oxycrat ?), vinaigre et jus de poireau<sup>20</sup>. L'idée selon laquelle les douleurs provenaient d'humeurs est bien résumée par exemple au XIII<sup>e</sup> siècle par Barthélemy l'Anglais dans son *De proprietatibus rerum*<sup>21</sup>, et elle explique que les procédés facilitant l'évacuation soient si fréquemment préconisés en cas de maux de dents. Outre les dentifrices, gargarismes, et bains de bouche, on voit de fait recommander souvent la purgation, chez Taddeo comme chez Guy de Chauliac par exemple, sans oublier la phlébotomie des gencives recommandée en plusieurs endroits par Hildegarde de Bingen<sup>22</sup>. On procédait à l'évacuation par saignée de la céphalique, des veines des lèvres et de la langue, mais aussi avec des frictions, des ventouses, des *caputpurgia* ou des substances capables de faire sortir les humidités flegmatiques, le *reuma*, comme le pyrèthre, le mastic et autres<sup>23</sup>.

Enfin, il ressort avec netteté le poids de la manière de vivre, une des deux branches du « régime universel » contre les passions des dents selon Guy de Chauliac<sup>24</sup>, comme garantie de la santé : le régime, la diète étaient une clé

<sup>19</sup> Voir aussi *Les causes et les remèdes*, p. 199 : « Si on a les dents rongées par la vermine... ».

<sup>20</sup> *Catholica Magistri Salerni*, ed. P. Giacosa, *Magistri Salernitani nondum editi*, Turin, 1901, p. 71-162, p. 106 : *de pusca vel aceto decoctionis seminis porri abluto, dentes mundantur et vermes perneantur*. Voir par exemple *La chirurgie d'Abulcasis*, tr. de l'arabe par Lucien Leclerc, Paris : J.-B. Baillière, 1861, chapitre XXI, « Cautérisation dans l'odontalgie », p. 28 : « quand une dent est douloureuse par l'action du froid, ou parce qu'un ver y siège ».

<sup>21</sup> Voir Barthélemy l'Anglais, *Le livre des propriétés des choses, Une encyclopédie au XIV<sup>e</sup> siècle*, intro. et tr. B. Ribémont, Paris : Stock, 1999, p. 130 : « De telles douleurs sont provoquées par les humeurs venant de la tête ou de l'estomac, au milieu des vapeurs, qui viennent jusqu'aux dents ; ou bien il s'agit d'humeurs aiguës, qui sont dans les gencives. Lorsque la douleur dentaire vient de la tête, on le sent sur le visage à cause de la rougeur du sang et de la cole qui descendent à la racine des dents. On se sent alors la tête lourde. Si la douleur vient de l'estomac, celui-ci est dérangé et l'on a sans cesse des renvois dans la bouche. Parfois les dents sont trouées par des vers et quelquefois elles deviennent jaunes, vertes ou noires. Tout cela vient de mauvaises humeurs corrompues qui, par les nerfs, descendent jusqu'aux racines des dents. Certaines fois les dents remuent, à cause d'humeurs qui sont dans les racines ; si elles sont acides, elles font des trous dans les dents où sont engendrées pourriture et mauvaises odeurs. Si des vers sont la cause du mal, la douleur est très vive, car, en rongéant, ils percent jusqu'au nerf sensible [...] ».

<sup>22</sup> *Les causes et les remèdes* (voir note 18), par exemple p. 198 : « Celui qui souffre des dents incisera par une légère blessure, à l'aide d'une lancette ou d'une épine, la chair qui se trouve autour de la dent ».

<sup>23</sup> Voir par exemple Taddeus Alderotti, *Consilia* (voir *supra* note 15), *Consilium CXXXVI, De reumate descendente ad collum, maxillas et dentes*, p. 174-176, ou *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir *supra* note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 506.

<sup>24</sup> *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir *supra* note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 505.

importante de la préservation d'un bon état dentaire, si on lit à nouveau les recommandations d'Aldebrandin de Sienne, cette fois sur les nourritures à éviter :

« Ki veut donques garder les dens en santé, il convient garder de VIII coses. Li premiere est d'eskiwer tant com il puist viandes et buverages qui a l'estomac legierement se corrompent, si com lait, et poisson salé, et autres petits frès ; de buverages si com de ciervoise, vin de pumes et vin gros nostre.

Li seconde, c'on se gart de vomir souvent [...]

Li tierce est de mascier coses wisceuses, si com sont viandes qui sont faites de miel cuit, et dates, et autres viandes semblans [...] Li quinte si est c'on ne mete en se bouce coses engeliées, si com sont noif, glace et autres semblans coses, por ce ke che destruit la vertu des dends. Li sixte si est c'on ne prenge coses trop froides après coses trop caudes, ne coses trop caudes après coses trop froides »<sup>25</sup>.

Une partie des recommandations de Guy de Chauliac est, elle aussi, de fait proprement diététique : s'inspirant d'Avicenne, il recommande d'éviter ce qui pourrit, comme les poissons et les laitages ; le très chaud et le très froid, et surtout l'un après l'autre ; ce qui est dur, comme les os, ou visqueux comme les figues et la confiture de miel ; et enfin, ce qui a pour propriété de nuire aux dents, comme les poireaux<sup>26</sup>.

La deuxième préoccupation prégnante tient dans le binôme « réparer et consolider », même si les dents branlantes constituent bien sûr un cas limite entre soin et prévention, réparation et consolidation. Taddeo par exemple en parle à la faveur d'un récit de cas formant un *consilium De laxitate gingivarum et casu dentium sive agitatione*. Un homme de trente ans (*Quidam trigenarius quesivit consilium a T[hadeo] de tali egritudine*) était venu le consulter car ses dents bougeaient, ce que Taddeo imputa à l'humeur flegmatique<sup>27</sup> et voulut réparer par une double cure : *evacuatio* et *localia remedia*. Pour l'*evacuatio*, il donne une recette de *caputpurgium*, et en qui concerne les remèdes topiques il en propose quatre : *colutio*, *masticatio* (ex *mastiche*), *medicamen permanens* (*pulvis et linimentum*) et *dentifricium* dont il donne une recette :

*Recipe gallarum et aceti fortis, ana ; fac bulire ad aceti consumptionem et exsicca totum acetum in ipsis ; deinde fac eas siccarari in umbra. Deinde tere sicut alcohol et frica gingivas et radices dentium*<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> *Le régime du corps d'Aldebrandin de Sienne* (voir *supra* note 13), p. 95.

<sup>26</sup> *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir *supra* note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, « Maladies spéciales », p. 506.

<sup>27</sup> Une Question salernitaine explique que c'est à cause de l'humeur flegmatique que les dents pourrissent plus vite que les autres os : *Cur dentes citius putrescent quam cetera ossa ? Dentes ex humore flegmatico magis fiunt, ossa vero ex melancholico, et ideo citius putrescent* (*The Prose Salernitan Questions*, C 9, ed. Brian Lawn, Londres, 1979, p. 329).

<sup>28</sup> *Consilium XXXIX*, dans *Consilia* (voir *supra* note 15), p. 82.

Quant à Guillaume de Salicet, soucieux aussi de ce problème de branle des dents, il donnait pour sa part une « poudre excellente pour raffermir les dents ébranlées » dans sa *Chirurgie* composée entre 1268 et 1275<sup>29</sup>. Mais bien souvent la cure médicamenteuse n'était plus d'aucun secours et il fallait recourir à une consolidation mécanique, comme Abulcasis (Abû 'l-Qâsim az-Zahrâwî, mort v. 1013), l'avait expliqué en détails :

« Si les dents antérieures sont branlantes, si elles ont été heurtées dans un coup ou dans une chute, si le malade ne peut plus mâcher, et que l'on ait inutilement traité par les médicaments astringents, il ne reste plus d'autre ressource que de les consolider par des fils d'or ou d'argent. L'or est préférable. En effet, l'argent s'altère et verdit au bout de quelques jours, tandis que l'or ne se laisse pas attaquer et se conserve toujours dans le même état. Le fil sera de calibre moyen et proportionné à la largeur de l'intervalle qui sépare les dents »<sup>30</sup>.

L'inaltérabilité de l'or explique qu'il ait longtemps précédé les hideux plombages de naguère, et au XV<sup>e</sup> siècle un chirurgien italien, Giovanni Arcolani, recommandait pour sa part, dans sa *Practica* fondée sur le livre IX de l'*Almansor* de Rhazès, d'obturer les dents cariées avec des feuilles d'or<sup>31</sup>. Les fils d'or pouvaient servir à remettre en place des dents tombées, poursuivait Abulcasis, qui proposait des modes de substitution destinés à combler les vacuités de la bouche :

« On remplace aussi quelques fois les dents par des morceaux d'os de bœuf que l'on taille en forme de dents et que l'on pose à la place de celles qui sont tombées ; puis on les assujettit comme nous venons de le dire, et l'on s'en trouve bien »<sup>32</sup>.

La coaptation des dents (certes provisoire) était déjà évoquée dans le traité hippocratique *Des articulations* (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle)<sup>33</sup>, et l'archéologie a révélé de son côté le recours à ligatures et prothèses. Horace ne suggérerait-il pas qu'on recourait à son époque à de fausses dents lorsqu'il décrit ainsi la fuite des deux sorcières « laissant tomber, Canidie ses dents, Sagana sa haute perruque, toutes deux leurs herbes et, de leurs bras, les liens enchantés »<sup>34</sup>.

---

<sup>29</sup> *Chirurgie de Guillaume de Salicet achevée en 1275*, traduction et commentaire par Paul Pifteau, Toulouse, impr. Saint-Cyprien, 1898, chapitre XX « De la ranule et apostème sous la langue », p. 71 : « Prenez de corail blanc et rouge 2 onces, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de chaque 5 drachmes ; pulvérisiez, tamisez et mettez sur les dents ébranlées après avoir fait la purgation générale, si elle est utile, avec les pilules ou le trochisque dont nous venons de parler immédiatement ».

<sup>30</sup> *La chirurgie d'Abulcasis* (voir *supra* note 20), chapitre XXXIII, p. 103.

<sup>31</sup> Pietro CAPPARONI, *Un consulto inedito di Giovanni Arcolani, chirurgo del sec. XV*, estratto dalla *Rivista di Storia Critica delle Scienze Mediche e Naturali*, anno IX, n° 5-6, settembre-dicembre 1918, Sienne, 1918, p. 475 : *sed ubi non fuerit multum recessus a mediocritate impleatur cum foliis auri*.

<sup>32</sup> *La chirurgie d'Abulcasis* (voir *supra* note 20), chap. XXXIV, p. 104.

<sup>33</sup> Voir la contribution d'Évelyne Samama dans ce volume, note 89.

<sup>34</sup> Horace, *Satires*, I, VIII, v. 48-50 [ed. F. Villeneuve, Paris : Belles Lettres, CUF, 1932].

Quoi qu'il en soit, les développements d'Abulcasis sur ce sujet seront repris par maint auteur occidental, tel Guy de Chauliac qui cite pas moins de 173 fois son devancier et qui, à propos des dents qui branlent, distinguait plusieurs cas : « chez les vieillards ou les phtisiques, qui manquent d'humidité et de matière, cela ne se résout pas ; chez les autres, on prescrira des resumptifs »<sup>35</sup>.

Entre la dent branlante et la dent manquante, il n'y avait parfois qu'un pas, et Rhazès avait déjà proposé une formule à base de résine pour obturer les cavités ; quant à Abulcasis, il donnait les moyens de fabriquer des dents de remplacement, en os de bœuf taillés reliés par des fils d'or ou d'argent<sup>36</sup>, ce que ne manque pas de rappeler Guy de Chauliac :

« Si cela n'y sert de rien, soient liez d'une chaînette d'or avec les saines, comme le dit Abulcasis. Et s'ils tombent, qu'on y mette des dents d'un autre, ou qu'on en forge d'os de vache, et soient liez finement, et on s'en sert longtemps »<sup>37</sup>.

La recommandation sur l'emploi des dents d'un autre donne évidemment à penser, et si l'on sait qu'il y eut beaucoup de dents-fausse reliques au Moyen Âge, il faudrait aussi se pencher sur ce que les opérateurs faisaient des dents qu'ils arrachaient ou tout bonnement les médiévaux des dents qu'ils perdaient. Au moins le topique des dents de remplacement nous introduit-il efficacement à la sinieuse question qui constitue le cœur de la présente recherche, à savoir la frontière mouvante entre soin et esthétique, entre hygiène de la cavité buccale et beauté de la dentition. Dans le même ordre d'idées, ne peut-on d'ailleurs se demander si le limage recommandé par certains est strictement thérapeutique ou déjà la preuve d'un souci du paraître ? Le limage des dents n'a pas attendu les nécessités des campagnes électorales, et il était déjà recommandé par Paul d'Égine si une dent avait pris trop d'accroissement ou était cassée. Mais à lire Abulcasis sur le même thème, il n'est pas évident de savoir si c'est un souci esthétique ou thérapeutique qui commande sa stomatologie au chapitre XXXII, « du sciage des dents proéminentes » :

« Parfois certaines dents se développent dans des conditions autres que les conditions normales et constituent une difformité, surtout chez les femmes et les esclaves. Vous devez alors observer si ces dents poussent par derrière les autres ; dans ce cas on ne peut ni les scier ni les limer, il faut les arracher. Si elles sont adhérentes aux voisines, on détruit ces adhérences avec un instrument de cette forme, qui ressemble à une petite scie.

L'instrument doit être en fer indien, et à tranchant très aigu. La section durera plusieurs jours, en raison de la dureté de la dent. Il faut éviter d'ébranler les voisines. Si la proéminence est telle qu'on puisse la limer, il faut le faire avec une lime en fer indien, de cette forme. [...] S'il y a quelque

---

<sup>35</sup> *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir *supra* note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 509.

<sup>36</sup> *La chirurgie d'Abulcasis* (voir *supra* note 20), chap. XXXIII, p. 104.

<sup>37</sup> *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir *supra* note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 510.



dent écaillée, qui blesse la langue en parlant il faut la limer jusqu'à ce que vous ayez fait disparaître la cassure, qu'elle soit nette et polie, qu'elle ne blesse plus la langue et ne gêne plus la parole »<sup>38</sup>.

Suggère-t-il que « femmes et esclaves » sont des êtres inférieurs, trop faibles pour que leurs dents se développent bien ? Ou qu'il est plus important, dans ces deux catégories, de parer aux difformités, dans un but érotique ? On songe au traité de *hisba* de l'andalou Muhammad al-Saqati al-Malaqi (premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle ?<sup>39</sup>) dont un chapitre détaille les pratiques des marchands d'esclaves cherchant à corriger les défauts de leur marchandise ou inversement à en mettre en valeur leurs atouts physiques pour tenter les chalands<sup>40</sup>.

On a vu plus haut Aldebrandin préconiser un dentifrice pour la « biauté » des dents ; Guy de Chauliac aussi ne s'intéresse-t-il pas à l'esthétique plus qu'à la médecine à propos « de la limosité et laide couleur des dents » contre lesquelles sont recommandés *ad hoc* un dentifrice et une « poudre esprouvée » ?<sup>41</sup> Peut-on donc parler à bon droit, pour le Moyen Âge, de soins cosmétiques apportés à la bouche, ou est-ce chercher à saisir le sourire du chat du Cheshire ?

La dentition et le sourire ne semblent guère valorisés dans les canons esthétiques du Moyen Âge, si l'on en croit la littérature de l'époque présentant tel ou tel personnage comme un parangon de beauté : les cheveux ou le teint sont plus importants que les dents et même la bouche qui leur sert d'écrin, si l'on excepte la mention de la « bouche jolie » de la fée dans le *Lanval* de Marie de France<sup>42</sup>, ou tel *Virelai* d'Eustache Deschamps mettant en scène une jeune fille de 15 ans qui s'interroge sur le thème « Suis-je belle ? » et se reconnaît entre autres atouts « la bouche toute rouge »<sup>43</sup> ; mais de dents, guère<sup>44</sup>. Quant aux premiers portraits sur le vif, réalistes, on sait

---

<sup>38</sup> *La chirurgie d'Abulcasis* (voir note 20), chap. XXXII, p. 102-103.

<sup>39</sup> Voir *Un manuel hispanique de hisba: traité d'Abu 'Abd Allah Muhammad b. Abi Muhammad as-Sakati de Malaga sur la surveillance des corporations et la répression des fraudes en Espagne musulmane*, éd. tr. G.S. Colin, E. Levi-Provençal, Paris : E. Leroux, 1931.

<sup>40</sup> Voir à ce sujet Lucie BOLENS, « Les parfums et la beauté en al-Andalus », dans *Les soins de beauté, Moyen Âge, début des Temps modernes*, ed. Denis MENJOT, actes du III<sup>e</sup> Colloque international, Grasse (26-28 avril 1985), Nice : Centre d'études médiévales, 1987, p. 145-169.

<sup>41</sup> *La grande chirurgie de Guy de Chauliac* (voir note 12), Sixième traité, Cinquième partie, Doctr. II, chap. II, p. 511 : « prends du sel armoniac, et sel gemme, de chacun demie livre ; d'alun saccharin, un quarteron. Soient réduits en poudre et mis dans un alambic de verre ; et en soit faite eau, de laquelle on frotera les dents avec une piece d'escarlate ».

<sup>42</sup> *Lais de Marie de France* [tr., prés. et annot. L. Harf-Lancner, Paris : Le Livre de Poche, coll. Lettres Gothiques, 1990], *Lanval*, v. 572, p. 162 : « bel buche, nes bien asis ».

<sup>43</sup> Cité dans Pierre JONNIN, *Anthologie thématique de la poésie française du Moyen Âge*, traductions, introduction, préface, Paris : Honoré Champion, 1991, p. 58.

<sup>44</sup> De ce point de vue, l'ancienne traduction du passage suivant d'*Aucassin et Nicolette* (XX) est trompeuse ; le texte dit « et le mescine au corset, qui avoit le poil blondet, cler le vis et l'œil vairet », rendu par « la gente et blonde pucelle, aux yeux vairets, aux dents blanches » (*Aucassin et Nicolette: roman de chevalerie provençal-picard*, ed. Alfred Delvau, Paris :

qu'on ne peut guère en parler avant le XIV<sup>e</sup> siècle, avec le fameux profil de Jean le Bon peint par un anonyme vers 1360 qui serait le premier portrait médiéval<sup>45</sup>, mais ils ne montrent pas les dents, si l'on ose cette expression.

Est-ce à dire que les dents n'avaient pour nos ancêtres de réalité qu'interne, stomatologique ? De toute évidence non, et l'onomastique par exemple montre bien que dans de nombreux cas, l'état de la dentition était perçu comme composante principale du visage, et partant, comme un élément d'identité et de reconnaissance. La littérature le montre avec le « Ciriatto sannuto » de Dante, littéralement « de la bouche de qui sort une dent semblable aux défenses d'un sanglier »<sup>46</sup> (homérique réminiscence qui sert aussi à Chrétien de Troyes à qualifier le gardien de taureaux dans *Yvain ou le chevalier au lion*<sup>47</sup>), ou l'histoire de Henno-aux-grandes-dents, un thème folklorique illustré au XII<sup>e</sup> par Gautier Map<sup>48</sup> et que Jean d'Arras, dans son *Roman de Mélusine* (1392-1393), appliqua à une famille illustre du Poitou, les Lusignan<sup>49</sup>. Il s'empare en effet d'un personnage bien réel, Geoffroy de Lusignan dit à la Grande Dent († 1224) et en fait le sixième fils de la fée Mélusine et Raymondin, qui « apporta sur terre une dent qui lui yssoit hors de la bouche plus d'un pouce »<sup>50</sup>. Sans aucune fortune littéraire pour leur part, mais nommés aussi d'après l'apparence de leur bouche, on citera des personnages tels le roi danois Harald († 985) surnommé Blatand, c'est-à-dire « à-la-dent-noire », plus connu sous le nom d'Harald à la dent bleue<sup>51</sup>, Guillaume II de Villehardouin ou de Calamata, prince d'Achaïe de 1246 à sa mort en 1278, dit aussi « Guillaume à la grande dent », Maeluc Dant hir, « Maeluc / Méloc à la dent longue », qui aurait donné une île à saint Guénolé, fondateur de Landevennec, si l'on en croit le cartulaire de cette abbaye au XI<sup>e</sup> siècle, ou encore les deux femmes de Paris recensées dans le

---

Bachelin-Deflorenne, 1866, p. 78). On consultera de préférence la traduction de Jean Dufournet (Paris : Garnier-Flammarion, 1973, rééd. 1984).

<sup>45</sup> Voir entre autres Pierre FRANCASTEL, *Histoire de la peinture française*, t. I, Paris : Denoël-Gonthier, 1984 (1<sup>ère</sup> éd. 1955), p. 41, et la contribution de Guillaume Kientz dans ce volume.

<sup>46</sup> *Divina Commedia*, Inferno, chant XXI, v. 121-123 : « Libicocco vegn'oltre e Draghignazzo, / Ciriatto sannuto Graffiacane / e Farfarello e Rubicante pazzo ».

<sup>47</sup> *Yvain ou le Chevalier au lion* v. 292-303 [Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, ed. D. Poirion, Paris, 1994, p. 346] : « Je m'approchai du paysan et vis qu'il avait la tête plus grosse qu'un roncín ou qu'une autre bête [...] les oreilles velues et grandes comme celles d'un éléphant, les sourcils énormes, la face plate, des yeux de chouette, un nez de chat, une bouche fendue comme celle du loup, des dents de sanglier, acérées et rousses ».

<sup>48</sup> *De nugis curialium*, IV, 11.

<sup>49</sup> *Le roman*, ed. Colette BECKER, Paris : Bréal, 2000.

<sup>50</sup> Jean d'Arras, *Mélusine ou La Noble Histoire de Lusignan*, nouvelle éd. J.-J. Vincensini, d'après le ms. de l'Arsenal, Paris : Le Livre de Poche, coll. Lettres gothiques, 2003, p. 294, cité par Myriam WHITE LE GOFF, « Et si Mélusine et Geoffroy la Grande Dent étaient des géants ? », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 13, 2006, p. 305-313, p. 313. Sur ce riche motif, voir entre autres Jacques LE GOFF et Emmanuel LE ROY LADURIE, « Mélusine maternelle et défricheuse », *Annales E.S.C.*, 26, 1971, p. 587-622.

<sup>51</sup> Jacques CHOFFEL, *Richard sans Peur, duc de Normandie (932-996)*, Paris : F. Lanore, 1999, p. 95.

Livre de la Taille de 1313 sous les noms d'Edeline à la Dent et de Marie à la Dent<sup>52</sup>, qui stigmatisent soit l'unicité soit la singularité d'une dent du sourire.

On pourrait multiplier les exemples. Mieux vaut souligner le fait que le lien entre état des dents et identité se retrouve dans des cas de reconnaissance *post mortem*. John Talbot, par exemple, fut tué lors de la bataille de Castillon en 1453 et son héraut aurait mis la main droite dans la bouche du cadavre pour constater l'absence d'une molaire gauche : « Maître, c'est vous ! ». Quant à Charles le Téméraire, il mourut devant Nancy le 5 janvier 1477 mais son corps ne fut retrouvé que trois jours après, nu et à demi dévoré par les loups. Son page italien, Baptiste, fut interrogé moins d'une semaine après et Jean de Roye raconte :

« Six éléments permettent de reconnaître avec force évidence le Duc de Bourgogne. Le 1<sup>er</sup>, et le plus important, vient des dents du haut qu'il avait perdues lors d'une chute »<sup>53</sup>.

Enfin, même un récit imaginaire comme celui sur « La matrone d'Éphèse » dans le *Ci nous dit* n'est sans doute pas sans lien avec la réalité de l'état dentaire des hommes du Moyen Âge et les possibilités de reconnaissance qu'il offrait le cas échéant :

« Une femme pleurait la mort de son mari. Elle fit du feu près de lui dans le cimetière et dit qu'elle ne le quitterait jamais. Un jeune homme vint une nuit se réchauffer avec elle; en la quittant, il découvrit qu'on lui avait volé le corps du pendu qu'il devait garder parce qu'il avait des amis puissants. Alors il revint dire à la veuve: "Hélas, je suis déshonoré; on m'a volé le pendu que je gardais." Elle répondit: "Si tu veux m'épouser, nous pendrons mon mari à sa place". Il accepta avec empressement. Ce fut elle-même qui le pendit, lui brisa deux dents et lui creva un oeil pour qu'il ressemble au pendu qu'on avait volé [...]»<sup>54</sup>.

Assurément les édentés ne manquaient pas, et l'archéologie montre un taux de pertes dentaires *ante mortem* d'environ 7 %<sup>55</sup>, certes variable selon la catégorie sociale, mais qui atteint parfois 14 % des individus, comme dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Pierre de l'Almanarre dans le Var, utilisé entre XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>.

---

<sup>52</sup> Voir *Chronique métrique de Godefroy de Paris : suivie de La taille de Paris, en 1313*, Paris, Verdière, 1827, respectivement p. 197 et 136.

<sup>53</sup> Cité dans Xavier RIAUD, Francis JANOT, *Odontologie médico-légale : entre histoire et archéologie*, Paris : L'Harmattan, 2010, p. 30-31.

<sup>54</sup> *Ci nous dit, recueil d'exemples moraux* [ed. Gérard Blangez, Paris : A. & J. Picard, 1979-1988], p. 212, 1-12, traduction Albert LECOY de la MARCHE, *Le rire du prédicateur. Récits facétieux du Moyen Âge*, Turnhout : Brepols, 1999, p. 126].

<sup>55</sup> Voir à ce sujet Rémi ESCLISSAN, Benjamin DALIES, André SEVIN, Simon LUCAS, Éric CRUBEZY, Anne-Marie GRIMOUD, « Influence de l'environnement carieux sur l'origine des pertes dentaires *antemortem* au sein d'un échantillon médiéval : étude préliminaire », *Antropo*, 20, 2009, p. 29-39, p. 35-36.

<sup>56</sup> Voir M. AUBRY, B. MAFART, A. CHERID et M. PASQUALINI, « Pathologies dentaires dans une population de moniales cisterciennes médiévales (abbaye de St Pierre d'Almanarre, Hyères, France, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », ed. Djillali HADJOUIS et Bertrand-Yves MAFART, *La paléo-odontologie. Analyses et méthodes d'étude*, Paris : Artcom, 2001, p. 138-151, p. 143 ;

Un souci de l'aspect des dents visibles n'en est pas moins sensible dans les textes envisagés ici, et notamment de leur blancheur, comme le montrent *a contrario* les rares portraits de paysans, de rustaude, affublés de dents qui ne sont pas blanches : le bouvier d'*Aucassin et Nicolette* a ainsi une « hure » « plus noire que charbon », « de grandes narines écartées, deux grosses lèvres plus rouges que braise et de grandes dents, jaunes et laides »<sup>57</sup>, et on a vu plus haut que le gardien de taureaux dans *Yvain ou le chevalier au lion* était doté d'« une bouche fendue comme celle du loup, des dents de sanglier, acérées et rousses ».

On a certes évoqué lors de ce colloque la difficulté qu'il y a parfois à saisir la différence entre couleur blanche et éclat dans certains écrits relatifs aux dents ; il semble bien pourtant que, contrairement à ce que l'on observe à la même époque dans d'autres civilisations, telle le Japon médiéval où les dents noircies étaient un canon esthétique<sup>58</sup>, lutter contre le noircissement des dents ait été une préoccupation durable de l'Occident latin<sup>59</sup>. Pline conseillait de ramener les dents à leur couleur d'origine à l'aide d'un dentifrice à base de nitre<sup>60</sup>, tandis que des recettes plus complexes, mettant en œuvre différents ingrédients, sont fournies par plusieurs auteurs du Moyen Âge. Le *De curis mulierum* de Trota de Salerne transmet deux recettes de dentifrice *ad dealbandos dentes* dont l'une ne vise que le blanchiment alors que l'autre a également pour but la consolidation des gencives usées et la restauration d'une bonne haleine. Pour lutter contre les dents noires, on doit les frotter avec une poudre issue d'un mélange de pierre ponce brûlée, de sel, de cannelle et de clou de girofle<sup>61</sup>, ou encore avec une poudre obtenue par broyage de cannelle, de girofle, de spicnard, de mastix,

---

les auteurs soulignent que l'étude comparative des restes des paysans et des religieuses ensevelis dans le même cimetière fait apparaître d'importantes différences dans les atteintes pathologiques ; les moniales présentent des dents moins usées et moins de pertes dentaires.

<sup>57</sup> *Aucassin et Nicolette*, XXIV, 12-24 ; voir à ce sujet Jean DUFURNET, « Portrait d'un paysan du Moyen Âge : le vilain Liétard », ed. Jean DUFURNET, *Le Goupil et le paysan (Roman de Renart, branche X)*, Genève : Slatkine, 1990, p. 57-105, p. 90-92.

<sup>58</sup> Voir Bruno LAURIoux, « La bouche d'ombre », dans *Fatale beauté. Une évidence, une énigme*, ed. Nicole CZECHOWSKI, Véronique NAHOUM GRAPPE, Paris : Autrement, vol. 91, 1987, p. 81-84.

<sup>59</sup> On n'oubliera pas de ce point de vue l'information négative relative aux produits cosmétiques qui font noircir les dents : à l'époque moderne encore, J. Liébault, dans ses *Trois livres de l'embellissement*, met en garde contre le sublimé à base d'arsenic qui rend « l'haleine puante, les dents noires et à la fin les fait tomber » (cité dans Georges VIGARELLO, *Histoire de la Beauté, Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris : Seuil, 2004, p. 47 et note 17).

<sup>60</sup> Pline, *Histoire naturelle*, XXXI, 46 : *Nigrescentes dentes dentificio crematum ad colorem reducere*.

<sup>61</sup> *De curis mulierum*, dans *The Trotula. A Medieval Compendium of Women's Medicine* [éd. et tr. Monica Green, Philadelphie : Univ. of Pennsylvania Press, 2001, p. 162] : *Item ut dentes nigri fiant albi, accipe pumicis usti drachmas .x., salis drachmas .x., cinamomi, antifolii ana drachmas .ii., melle quod sufficit. Pumicem et salem cum sufficienti melle commisce, et in patella rudi super carbones pone donec incendantur, et alias species in pulverem redige. Et cum opus fuerit, dentes frica.*

d'encens, de blé, d'absinthe, de patte de crabe et de noyaux de dattes et d'olives<sup>62</sup>. Quant aux *Catholica magistri Salerni*, ils prescrivent une recette à base de poudre de mastic, d'ivoire, de marbre et de pierre ponce, qui permet à la fois d'affermir et de blanchir la dentition<sup>63</sup>, et encore plus : « Si toutefois on frotte les dents avec de la poudre de marbre, de la cannelle, du costus ou de bois de cassie ou d'amome, elles se renforcent et deviennent blanches ; la bouche sentira bon »<sup>64</sup>.

Un siècle plus tard, on retrouve bon nombre de ces éléments sous la plume d'Aldebrandin :

« Ensuite, por les gencives conforter et les dens enblancir, prendés marbre blanc, et corail blanc, et os de seche, et salse gemme, et encens et mastic de cascun engauement, et en faites pouvre deliee, et les metes en .i. sachet de toile, et en frotés les dens, et lavés de vin, et apriès, les frotés d'un drapiel d'escaralate.

Apriès, por les gencives ki volentier saintent, et por les dents blanchir, et por faire boinne alainne, prendés galia muscate, spume marine, sel rosti, corne de chierf arse, de cascun .iiii. drames, et alun, et nitre, et pume grenate, gale, balautie, de cascun .ii. drames, et podien, spic, cost, linaloes, cardamonde, cascun .i. drame et en faites pouvre delice et en frotés les dens »<sup>65</sup>.

Quant à Barthélemy l'Anglais, son encyclopédie résume bien la question de la couleur idéale des dents. Clairement, la couleur recherchée est plutôt le blanc, et en se fondant sur le livre II des *Animaux* d'Aristote, Barthélemy ébauche une comparaison avec le monde animal :

« Vieilles, les dents sont noires et abîmées ; on le voit chez les chiens, dont on connaît l'âge en observant leurs dents, qui sont blanches et acérées en leur jeunesse, noires en leur vieillesse »<sup>66</sup>.

On constate en tout cas, comme dans le *Trotula*, que la recherche de la blancheur des dents peut accompagner celle de la bonne odeur de la bouche, préoccupation largement attestée depuis le début de la période considérée.

À l'écart d'un certain nombre de recettes ou de remèdes introduits en Occident par la traduction latine de différents textes médicaux arabes, Hildegarde de Bingen elle-même se montre fort attentive à la question de l'haleine, dont la qualité peut être obtenue à la fois par le régime de santé (ne pas aller dormir juste après avoir mangé, par exemple<sup>67</sup>) et la pharmacopée.

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 162 : *Ad dentes nigros dealbandos et confortandas gingivas corrosas vel comestas et ad os male olens, optime facit. Recipe cynamomi, gariofilii, spice nardi, masticis, thuris, frumentum, absinthii, pedem cancri, et ossa dactylorum, et olivarum ana, tere omnia et in pulverem redige, inde loca frica.*

<sup>63</sup> *Catholica Magistri Salerni* (voir *supra* note 20), p. 106 : *Confricati vero de pulvere mastici et rasura eboris et marmoris et pulvere asse pumicis confirmantur et albescunt.*

<sup>64</sup> *Ibid.* : *Si tamen cum pulvere marmoris, cinnami, costi aut de casie lignee vel amomi dentes confricentur, confirmantur, albescunt ; os redolebit.*

<sup>65</sup> *Le régime du corps d'Aldebrandin de Sienna* (voir *supra* note 13), p. 96.

<sup>66</sup> Barthélemy l'Anglais, *Le livre des propriétés des choses* (voir *supra* note 20), p. 130.

<sup>67</sup> *Beate Hildegardis Cause et cure* (voir *supra* note 18), p. 154, tr. *Les causes et les remèdes*, p. 136 : « L'homme ne doit pas dormir après un repas avant que le goût, le suc et l'odeur des

On lui doit entre autres une recette de poudre à base de différentes substances très odorantes (galanga, fenouil, noix de muscade) mais qu'il s'agit d'ingérer souvent, à jeun ou non, et non d'appliquer, pour que « la bonne odeur des nobles herbes se transfère au poumon et empêche ainsi la mauvaise haleine »<sup>68</sup>. Dans la littérature médicale salernitaine, la senteur apparaît comme une composante importante de l'*ornatus* de la bouche et des dents qu'elle abrite et le souci de l'odeur est présent tant derrière la rubrique *De fetore oris* que *De fetore narium* — il faut préciser ici en effet que dans la littérature médicale comme dans la littérature tout court, la fétidité était censée provenir tant des narines que de la bouche<sup>69</sup>. Dans les *Catholica magistri Salerni*, le *liber primus* s'ouvre ainsi sur un chapitre consacré aux cheveux, et s'achève sur un paragraphe *De fetore oris*. Le *De curis mulierum*, pour sa part, offre un bref remède à base de vin et de sommités de myrte contre la puanteur de la bouche liée à un problème stomacal<sup>70</sup>, et le *Flos medicinae Salerni* n'en est guère éloigné quand il reconnaît quatre vertus à la soupe au vin, dont celle de purifier l'estomac, assurant ainsi une haleine fraîche<sup>71</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Taddeo Alderotti préconisait pour sa part, dans un *consilium* inspiré d'Avicenne contre la puanteur due à la putréfaction des humeurs flegmatiques, de confectionner des pilules à base de vin et de substances fortement odorantes telles que galanga, girofle, musc, camphre, pyrèthre, aloès et moutarde<sup>72</sup>. Quant à Teodorico Borgognoni, comme l'a mis en lumière Michael McVaugh en comparant les différentes

---

aliments ne parviennent à leur place [...] ». Un peu plus loin dans le traité, la mauvaise haleine de certains individus est expliquée par les conditions de leur conception, p. 218 (*Les causes et les remèdes*, p. 118 : « Il y a d'autres hommes qui sont conçus lorsque l'air est nuageux et humide, et de ce fait, ils ont toujours une haleine fétide et malodorante... »).

<sup>68</sup> *Ibidem*, p. 192 : « Prends du galanga et du fenouil, en poids égal, puis deux fois autant de noix de muscade et autant de pyrèthre que des deux premiers, [...] réduis le tout en poudre et mélange-le ; mange de cette poudre, le poids de deux pièces, avec une petite bouchée de pain, chaque matin, à jeun, et bois aussitôt un peu de vin chaud avec de bonnes herbes qui ont bonne odeur [...] ».

<sup>69</sup> Voir par exemple l'esclave Spurius campé par Guillaume de Blois dans *Alda* [ed. et tr. Marcel Wintzweiler, dans *La « comédie » latine en France au XII<sup>e</sup> siècle*, textes publiés sous la direction et avec une introduction de Gustave Cohen, Paris : Les Belles Lettres, 1931, 2 vol.], t. I, vers 179-180, p. 137 : « L'air est infecté et souillé par l'haleine qui s'exhale de ses narines avec une odeur pire que celle des parties honteuses ».

<sup>70</sup> *De curis mulierum* (voir *supra* note 61), p. 140 : *De fetore oris ex vicio stomachi, summitates mirte terantur et coquantur in vino ad medietatem et stomacho mundato vinum propinetur.*

<sup>71</sup> *Flos medicinae Scholae Salerni* [ed. Salvatore De Renzi, *Collectio Salernitana*, V, Naples, 1859, p. 16], v. 607-609 : *Bis duo vipa facit: dentes mundat, dat acutum / Visum, quod minus est implet, minuit quod abundat ; / Vipia famem frenat, oculos dentesque serenat, / Et stomachum mundat, sic anhelimtum quoque fugat.* (« La soupe au vin fait quatre choses : elle nettoie les dents, donne une vue perçante, remplit ce qui manque et diminue la pléthore ; elle freine la faim, rassérène les yeux et les dents, purifie l'estomac et chasse ainsi la mauvaise haleine »).

<sup>72</sup> *Consilium* LI, dans *Consilia* (voir *supra* note 15), p. 125-126 : *Pillule experte ad fetorem oris de humoribus flegmaticis iuxta putridum, quas ponit Avicenna in tertio : recipe gariofili, galange, amborum ana drachme dimidium, musci, camfore, ana danic. .i. piretri drachmam .i. alloes drachmas .iii. sinapis drachmam .i. et fiant pillule cum vino.*

versions de sa *Chirurgia*, il accorde une importance accrue aux dents, aux gencives, à la mauvaise haleine et aux odeurs corporelles dans la version remaniée de son livre IV à laquelle il travaille dans les années 1262-1270<sup>73</sup>, en d'autres termes aux problèmes cosmétiques voués par la suite à devenir un passage obligé des manuels de chirurgie. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le chirurgien Henri de Mondeville s'avère pour sa part très soucieux d'odeurs corporelles : il se penche sur les odeurs d'aisselles, affirme que le troisième but des soins des cheveux est leur bonne odeur<sup>74</sup>, et s'attaque aux questions de *foetor narium* et *foetor oris* : le premier type de mauvaise odeur est difficile à soigner et ne peut qu'être masqué<sup>75</sup>, dit-il, soit en mastiquant de la cannelle soit en fabriquant des pilules à base de substances odorantes (marjolaine, basilic, noix de muscade, cannelle, aloès, ambre, etc.) dont deux devaient être ingérées le matin et deux autres gardées dans la bouche, « pour parfumer l'haleine, de sorte que personne ne la sente »<sup>76</sup>, c'est-à-dire la neutraliser. Quant aux mauvaises odeurs strictement buccales, il recommandait de les combattre soit de la même manière que le *fetor narium*, soit par les remèdes employés contre les exhalaisons d'aisselles, soit, si elles étaient dues à une dent gâtée, par l'extraction de cette dernière<sup>77</sup>, soit enfin et par le régime et par la pharmacopée : comme pour tous les cas de fétidité, il fallait selon lui procéder à une purgation de la matière peccante et suivre un régime opposé à la cause du mal, puis manger ou mettre sous la langue différentes substances odorantes telles la noix de muscade, les feuilles de laurier, le musc en petite quantité, ou encore l'absinthe, le mastic et le serpolet<sup>78</sup>. Tous ces remèdes, concluait-il, étaient « faciles et éprouvés », *facilia et experta*.

Avec ces différentes prescriptions concernant la qualité olfactive de la bouche, un lien apparaît entre bon état sanitaire buccal et neutralité, voire caractère plaisant du contact avec autrui. On touche à une dimension non plus tant esthétique que sociale de l'hygiène bucco-dentaire, dont l'importance est confirmée par d'autres types de textes, y compris les *exempla* dont on sait le succès et l'écho. Au moins deux récits de Jacques de Vitry sont centrés sur ce thème<sup>79</sup>, et le second a l'intérêt à nos yeux de

<sup>73</sup> Michael R. McVAUGH, *The Rational Surgery of the Middle Ages* (voir *supra* note 9), p. 32.

<sup>74</sup> Henri de Mondeville, *Cirurgia* [ed. Julius L. Pagel, Berlin, 1892, cap. XI, doct. I, tract. III, p. 398].

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 406 : *foetoris narium curatio impossibilis aut difficilis existit, palliari tamen potest...*

<sup>76</sup> *Ibid.* : *quae aromatizabunt anhelitum, ita quod nullus percipiet.*

<sup>77</sup> *Ibid.* : *fetor oris omni eodem modo palliari potest... addito quod si fiat propter dentem putridum, dens eradicetur.*

<sup>78</sup> *Ibid.* : *in omni specie fetoris ex quacumque causa, praecedant purgationes universales materie peccantis et bonum regimen contrarium causae morbi. Postmodum comedatur nux muscata, aut folia lauri cum modico musco sub lingua reponantur aut absinthium masticetur aut mastix aut serpillium. Haec omnia sunt facilia et experta.*

<sup>79</sup> À cause de son haleine fétide et avinée, un homme ivre, ayant une relation sexuelle avec sa femme enceinte, provoque la mort de l'enfant qu'elle portait (voir *The Exempla or Illustrative*

mettre clairement en scène le lien entre santé des dents et qualité de l'haleine :

« Une femme adultère feignant auprès de son mari d'être malade, s'enferme dans sa chambre et attend son amant. Ce dernier lui réclamant une preuve de son amour, elle décide de lui apporter les meilleures dents de son mari. Pour les obtenir, elle prétend être incommodée par son haleine fétide, et conseille à son mari de retirer la dent dont provient l'odeur. Le mari s'arrache alors les dents gâtées et les dents saines »<sup>80</sup>.

L'haleine fétide était donc ramenée à plusieurs causes (estomac, intestins, gencives chancreuses, dents gâtées, etc.), sans oublier la qualité de la nourriture ingérée), et parmi les nombreux moyens proposés, outre le vin, quasiment indispensable, dominant évidemment les substances odorantes dont on peut se demander au passage si elles étaient toutes accessibles ; comme l'avait montré Michel Balard, seuls onze produits se trouvaient dans tous les inventaires d'apothicaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles qu'il avait examinés : ambre, cardamome, encens, clous de girofle, litharge, mastic, noix muscade, poivre, safran, sucre, zédoaire<sup>81</sup>. Quoi qu'il en soit de ce vaste champ dans lequel je ne m'engagerai pas plus avant, et pour dire un dernier mot de la question du soin interne de la bouche, notons l'émergence dans le *Tractatus de herbis*, un traité botanique d'inspiration salernitaine (plus précisément une version augmentée du *Liber de simplici medicina alias Circa instans*), de l'expression *oris aromaticitas*<sup>82</sup>. Du Cange donne deux exemples pour illustrer les emplois du mot *aromaticitas*, le premier étant Barthélémy l'Anglais<sup>83</sup>, et l'application de ce terme à la sphère buccale confirme, s'il en était besoin, l'importance de la qualité de l'haleine. Il n'est donc pas évident de tracer une liste de démarcation claire entre *curatio* et *decoratio* des dents dans nos textes, pas plus que cela ne l'est, parfois, pour les archéologues trouvant des traces claires de nettoyage sur les dents qu'ils examinent : se frotter les dents et lutter contre le tartre relèvent sans nul

---

*Stories from the sermones vulgares of Jacques de Vitry*, ed. T. F. Crane, Londres, 1890, p. 226).

<sup>80</sup> *Cirurgia* (voir *supra* note 74), p. 248 (résumé en ligne : <http://gahom.ehess.fr/thema/index.php?id=3773&lg=fr>). Étienne de Bourbon aussi évoque l'haleine puante, cause de rejet social : « Un paysan invité à des noces n'attendit pas de boire l'excellent vin qui lui serait offert et but en chemin de l'eau croupie. Son haleine fétide le fit interdire d'entrée et il fut jeté dans une fosse aux ordures où, à la vue de tous, il vomit de façon honteuse » (Stephanus de Borbone, *Tractatus de diversis materiis praedicabilibus*, Livre I, IV, l. 1450-1457 [ed. J. Berlioz, Turnhout : Brepols, 2002, p. 108], résumé en ligne : <http://gahom.ehess.fr/thema/index.php?id=5960&lg=fr>).

<sup>81</sup> Michel BALARD, « Importation des épices et fonctions cosmétiques des drogues », dans *Les soins de beauté* (voir *supra* note 40), p. 125-133.

<sup>82</sup> Voir Ps. Bartholomaeus Mini de Senis, *Tractatus de herbis*, ms Londres, British Library, Egerton, 747 [ed. I. Ventura, Florence : SISMEL, 2011, p. 338].

<sup>83</sup> Du Cange, *et al.*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. augm., Niort : L. Favre, 1883-1887, t. 1, col. 398a (en ligne : <http://ducange.enc.sorbonne.fr>) : *Odor vel sapor aromaticus*. Barthélémy l'Anglais, XIX, *De proprietatibus rerum*, 56 : *Vino autem optimo species perfunduntur et reperfunduntur, donec virtus specierum vino incorporetur, et optime clarificetur ; unde a vino (claretum) contrahit fortitudinem et acumen, a speciebus autem retinet aromaticitatem et odorem, sed a melle dulcedinem mutuatur.*



doute d'un besoin d'hygiène, mais quand seules les dents de devant, visibles, portent ces traces de frottement, est-on encore dans le soin ou déjà dans le souci de l'apparence ou de l'esthétique<sup>84</sup>?

Le soin apporté à l'aspect des lèvres dans certains textes est peut-être moins univoque. Certes, les fissures labiales sont un topique des manuels de chirurgie et des pharmacopées : Abulcasis par exemple les nomme « poils », dit qu'elles arrivent surtout aux enfants et recommande de les cautériser si d'autres remèdes ont échoué<sup>85</sup> ; les *Catholica magistri Salerni* proposent de les combattre par une onction à base d'huile de rose<sup>86</sup> ; le *Tractatus de herbis* préconise, contre des fissures récentes, l'application d'une poudre, puis une suture<sup>87</sup>, ou encore l'application d'un liniment à base de *dragagantum*<sup>88</sup>. Quant au *De curis mulierum*, il envisage plusieurs causes à ces fissures et offre au lecteur trois remèdes pour les combattre<sup>89</sup>. Mais on va au-delà du souci strictement curatif dans les passages du *De ornatu mulierum* salernitain donnant des recettes pour diminuer le cas échéant la grosseur des lèvres<sup>90</sup> ou les colorer : « les femmes ornent ainsi leurs visages, et les lèvres peuvent être ornées de cette manière », dit l'auteur anonyme, avant d'indiquer comment les rendre à la fois plus fortes et plus douces, comment les colorer et comment même colorer les gencives<sup>91</sup>. Le *De ornatu* est connu pour être le

---

<sup>84</sup> Voir M. AUBRY, B. MAFART, A. CHERID et M. PASQUALINI, « Pathologies dentaires... », (voir note 56) p. 142, qui évoquent « des manœuvres d'hygiène, qui souvent ne concernent que le bloc antérieur de la face vestibulaire, dans un souci esthétique ».

<sup>85</sup> *La chirurgie d'Abulcasis* (voir *supra* note 20), chap. XVIII, « Cautérisation des fissures des lèvres », p. 27.

<sup>86</sup> *Catholica magistri Salerni* (voir *supra* note 20), p. 104 : *removetur perunto sepe oleo rose bullito cum mastice et semine iusquiami, aut perunto oleo de semine lini decocto parum in ciclamine concavato, vel semine stafisagrie et succo centaureae vel aristolochie rotunde et contritum et commixtum illinatur. Valet quoque succus absinthii.*

<sup>87</sup> Voir Ps. Bartholomaeus Mini de Senis, *Tractatus de herbis* (voir *supra* note 82), p. 338 : *et postea fit sutura vel ligetur bene.*

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 339 : *Contra scissuras oris et labiorum... in aqua rosarum dissolvatur dragagantum et per pannum exprimatur, cum glutinositate conficiatur pulvis amidi, intingatur penna et illiniatur lingua vel labia sepius ; cito curatur.*

<sup>89</sup> *De curis mulierum* (voir *supra* note 61), p. 142-144 : *Sunt quedam que fissuras labiorum paciuntur, et hoc propter nimios amplexos amasiorum et eorum basias labiis inter se fricatis. Illa enim in mane siccato per calorem fissa inveniuntur. Has curamus inunctione facta de psillio vel unguento facto de lilio. 185. Item sunt alie que fissuram paciuntur ex aere et vento et similibus causis. Hiis autem illinimus labia cum melle, et postea picem grecam pulverizatam superaspermus. 186. Et aliter. Secundum magistrum Ferrarium, accipe magnam nucem et decoque sub cinere et nucleum tere, et fissure appone apposito tartaro et sanabitur.*

<sup>90</sup> *De ornatu mulierum*, dans *The Trotula* (voir *supra* note 61), p. 186 : *Labiorum grossities attenuatur cum unctione mellis aut aquam in qua bullierit radix draguntee, yreos, vel scrophularia, vel etiam amidum in mulsa dissolutum, et pulvis marmoris et pulvis pumicis assi et os sepie misceantur, et ungetur locus mixto pulvere algarici cum mastice siccati.*

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 184 : *Mulieres ornant sic facies suas, et labia sic possunt ornari. Habent mel dispumatam, cui addunt parum brionie, viticelle, cucumeris agrestis, et parum aque rosacee. Hec omnia usque ad medietatem bulliant. Hoc unguento mulieres labia sua ungent. Lavant in nocte cum aqua calida et mane ; id cutem labiorum consolidat, subtiliat, et eam reddit tenerrimam, et ab omni ulceratione preservat et si ulcerationes in eis fiant, sanat. 295. Si*

premier traité de cosmétique de l'Occident latin, enseignant à maquiller différentes parties du corps, y compris les plus intimes, dans un but de simulation. Mais il faut souligner que ces préoccupations sont déjà celles du livre I, consacré aux *capitis curationes*, des *Catholica magistri Salerni*, où se succèdent pour finir dans l'ordre les chapitres suivants : *de crassitie labiorum*, *de fetore oris*, *de pustulis in ore*, *de dolore dentium*, avant un paragraphe final *de scrofulis*. Même si le lien entre lèvres et dents n'est pas explicite, c'est bien la sphère buccale qui est considérée globalement, et déclinée de l'extérieur vers l'intérieur. Le maître de Salerne recommandait de combattre l'épaisseur des lèvres en y appliquant entre autres du suc de nigelle, du vin blanc dilué, ou du jus de menthe<sup>92</sup>, envisageait aussi la *lividitas labiorum*, la couleur livide des lèvres, à combattre également par des frictions<sup>93</sup>, et donnait même une recette pour les « décorer » en les rendant plus rouges<sup>94</sup>, où l'on reconnaît un des ancêtres d'un vieux truc de photographe... Nulle thérapeutique, nulle étiologie, nulle théorie des humeurs ici : ce qui est recherché, c'est un embellissement, au moyen, soulignons-le, non pas de substances coûteuses, rares ou exotiques, mais de simples relativement faciles à se procurer.

On est évidemment fort loin de la « civilisation du sourire »<sup>95</sup>, et chez les différents auteurs examinés ici, le lien de complémentarité entre bouche et dents n'est pas aussi explicite que dans le *Dialogue bref et concis sur la denture et ce chef d'œuvre merveilleux qu'est la bouche* composé au XVI<sup>e</sup> siècle par le médecin de Philippe II Francisco Martinez de Castrillo, par exemple<sup>96</sup>. Mais une conscience affleure néanmoins, de la bouche comme cadre de la dentition, et des dents comme élément possiblement harmonieux du visage ; voir par exemple ce qu'en dit au XIII<sup>e</sup> siècle Barthélemy l'Anglais, en se fondant sur Constantin l'Africain :

« Dans la seconde partie de son *Viatique*, il dit que les dents sont présentes dans le corps pour leur utilité et pour l'ornement, à condition qu'elles soient saines »<sup>97</sup>.

---

*autem colorare se debeat mulier, fricet optime labia cum cortice radicis arboris nucis. Super dentes et gingivas habet bombacem et intingat in colore composito, et cum tali bombace ungat labia et gingivas interius.*

<sup>92</sup> *Catholica magistri Salerni* (voir *supra* note 20), p. 104 : *labiorum crassities subtiliatur cum peruntione nigelle vel succo glautie vel cum dissoluto vino albo vel perunta tiriaca vel succo mente vel spargule vel cataplasmatibus illius.*

<sup>93</sup> *Ibidem* : *cum perfricatione nucis toracis vel salvie vel cum aqua mista illiniatur ; vel si etiam de vino vel aceto sale misto confricetur.*

<sup>94</sup> *Ibidem* : *Si autem labra cum acu particulariter conpungatur tumescet paululum et rubore perfunditur et inde decorabitur.*

<sup>95</sup> Voir évidemment à ce sujet les travaux de Colin Jones sur l'époque moderne.

<sup>96</sup> *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura y maravillosa obra de la boca* (Valladolid, 1557), ed. Micheline Ruel-Kellermann, coll. G. Morisse, Paris : de Boccard, 2010.

<sup>97</sup> Barthélemy l'Anglais, *Le livre des propriétés des choses* (voir *supra* note 21), p. 130.

Santé et beauté des dents sont ici expressément liées, comme sous la plume d'Aldebrandin, qui ne dissocie pas *cura* et *decoratio* dans son « Capiteles des dens et des gencives » :

« Des dens et des gencives vous estuer apprendre comment vous les devés en santé et en biauté maintenir. Chascuns se doit pener de ce faire por che k'il douent grant biauté as cors, et sont nécessaires pour les viandres maschier, et à che qu'ele se cuist plus longuement à le fourcele »<sup>98</sup>.

À l'instar du *Trotula*, finalement, il ne sépare pas les différentes dimensions du soin de la bouche et des dents, comme l'a relevé Luke Demaitre : bien qu'il différencie clairement santé et beauté, Aldebrandin se distingue d'autres auteurs de régimes de santé en présentant hygiène et cosmétique comme les deux moitiés d'un même idéal<sup>99</sup>.

S'il est clair que les soins des cheveux et du visage retiennent davantage les auteurs s'aventurant dans le domaine de ce que nous appelons aujourd'hui cosmétique, le souci de la beauté de la bouche est pourtant sensible çà et là. En Occident, ses premières expressions se trouvent apparemment à Salerne au XII<sup>e</sup> siècle, dans les *Catholica magistri Salerni* et dans le *Trotula*, en particulier dans le *De ornatu mulierum* proposant maintes recettes relatives à l'ornement du corps tout entier, mais aussi dans le *De curis mulierum* de Trota : de fait, le lien entre hygiène, cosmétique et séduction est déjà palpable à propos par exemple des lèvres abimées par les excès de baisers et le plus étonnant est qu'ils soient mentionnés dans ce dernier traité et non dans le *De ornatu*. Et avec le *Régime du corps* d'Aldebrandin, l'influence des auteurs arabes est pleinement sensible dans la place accordée à la cosmétique : comme l'ont noté en effet les éditeurs de ce *Régime*, les chapitres « des cheveux », « des oreilles », « du visage », « du foie » et « du cœur » se retrouvent presque intégralement dans le *Canon* ; le chapitre consacré aux yeux emprunte à la fois à Avicenne, à Ali ibn al-'Abbas al-Magûsi et à Rhazès ; quant à l'hygiène des dents et des gencives, elle est reprise du *Canon* et d'al-Magûsi<sup>100</sup>.

Hélas, les actes de la pratique sont peu loquaces sur ces soins. Émergent çà et là les noms de praticiens ou d'opérateurs ayant arraché une dent à tel ou tel personnage : ainsi Didier de Dainville, un chirurgien, donna en 1427 des soins à la duchesse de Bar qui souffrait des dents<sup>101</sup> ; le mire Guillaume arracha une dent au jeune Robert d'Artois en 1308<sup>102</sup>, et un certain Gabriel fit de même en 1310 sur Mahaut d'Artois<sup>103</sup> ; le tristement célèbre Olivier le

---

<sup>98</sup> *Le régime du corps* (voir note 13), p. 95.

<sup>99</sup> Luke DEMAITRE, « Skin and the City: Cosmetic Medicine as an Urban Concern » (voir note 9), p. 103.

<sup>100</sup> *Le régime du corps d'Aldebrandin de Sienna* (voir note 13), Introduction, p. LXVI.

<sup>101</sup> Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge* (1936), rééd. Genève : Droz, 1979, 2 vol., p. 118.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 160.

Daim, barbier que son arrivisme conduisit au gibet de Montfaucon<sup>104</sup>, aurait réalisé des opérations sur les dents de Louis XI, et passe aussi pour avoir remplacé par une mandibule en métal celle d'un homme qui aurait survécu pendant 29 ans à l'intervention<sup>105</sup> ; un barbier de Troyes, Gilet, est attesté pour avoir guéri en 1415 la bouche d'un individu « qui l'avait gastée de chancre »<sup>106</sup> ; quant à Guy de Chauliac, il est le premier en Occident à nommer *dentatores* les spécialistes de certaines opérations (qui doivent toutefois être supervisées par un médecin), qu'il nous est impossible de quantifier : le *Livre de la taille* de 1313 citait « Martin le Lombart qui trait les dents »<sup>107</sup>, mais il est peu probable qu'il n'y ait eu alors qu'un seul « dentiste » à Paris ; enfin, vers 1481-82, le barbier Girardin Collonche reçut 4 s. 7 d. pour avoir « abillé la bouche dudit seigneur [de Maillé de Rochecorbon et de Champchevrier] »<sup>108</sup> et l'on peut éventuellement s'interroger sur le sens exact de cette expression.

Mais au vrai, de soins esthétiques à proprement parler, je n'ai personnellement pas trouvé trace, et en outre on peut se demander, malgré la possibilité attestée par les praticiens de réaliser des prothèses, qui y accéda vraiment. Malgré son haut rang, Charles le Téméraire, comme on l'a vu plus haut, mourut avec une béance de deux dents dans la mâchoire supérieure... qui permet d'identifier son corps. La dimension sociale du souci de la bouche n'en demeure pas moins évidente : côtoyer les autres et leur parler implique d'avoir une bouche saine, propre, non puante. Enfin, une dimension érotique de l'esthétique bucco-dentaire naissante n'est pas exclue non plus, si l'on songe notamment aux baisers évoqués par le *De curis mulierum* ou aux difformités dentaires qu'Abulcasis préconisait de gommer de préférence chez les femmes et les esclaves.

---

<sup>104</sup> Voir, entre autres, Jean-Patrice BOUDET, « Genèse et efficacité du mythe d'Olivier le Daim », *Médiévales*, 10, 1986, p. 5-16.

<sup>105</sup> Xavier RIAUD, *Quand la dent mène l'enquête*, Paris : l'Harmattan, 2008, p. 100.

<sup>106</sup> Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique ...* (voir *supra* note 101), p. 194.

<sup>107</sup> Voir *La taille de Paris, en 1313* (voir *supra* note 49), p. 155.

<sup>108</sup> Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique...* (voir *supra* note 101), p. 205.